

05 déc 2003 -16:00

Appartient à [Conseil des Ministres du 5 décembre 2003](#)

" Tax-on-Web II " et " Elections 2004 "

Sur proposition de MM. Johan Vande Lanotte, Ministre du Budget et des Entreprises publiques, et Peter Vanvelthoven, Secrétaire d'Etat à l'Informatisation de l'Etat, le Conseil des Ministres a approuvé la mise en Suvre des projets " Tax-on-Web II " et " Elections 2004 ".

Sur proposition de MM. Johan Vande Lanotte, Ministre du Budget et des Entreprises publiques, et Peter Vanvelthoven, Secrétaire d'Etat à l'Informatisation de l'Etat, le Conseil des Ministres a approuvé la mise en Suvre des projets " Tax-on-Web II " et " Elections 2004 ".

Le projet " Tax-on-Web II " visel'adaptation, pour la partie 1 de la déclaration fiscale des personnes physiques, du système Tax-on-Web aux modifications inhérentes au nouvel exercice d'imposition 2004. Les réactions des utilisateurs seront prises en compte et la partie 2 de la déclaration sera mise en ligne. Le projet permet également la possibilité de faire remplir la déclaration par une tierce personne.Ce marché est commandé auprès de la S.A. Accenture pour un montant de 3.000.216,78 euros.Le projet " Elections 2004 " a pour but de publier en ligne les résultats des élections de 2004. L'application sera basée sur celle qui a été développée pour les élections parlementaires fédérales de 2003.Ce marché est commandé auprès de la S.A. Accenture pour un montant de 2.628.991,20 euros.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe